

PARC ÉOLIEN des VENTS DU SEREIN

Actualisation bi-annuelle - septembre 2022



Édito

“Chère madame, cher monsieur,

Depuis avril 2015, W.E.B Energie du Vent étudie la faisabilité d'un projet éolien sur les communes de Poilly-sur-Serein et Sainte-Vertu.

Le développement d'un projet éolien nécessitant plusieurs années; nous souhaitons via ce modèle de lettre, vous tenir informés, deux fois par an (en mars et en septembre), de nos évolutions et avancées.

Nous vous remercions pour votre confiance sur ce projet pour lequel nous sommes actuellement en phase de recours pour obtenir à nouveau notre autorisation unique.

En effet, nous avons obtenu, le 4 janvier 2019 un arrêté préfectoral autorisant à construire et exploiter le parc éolien des Vents du Serein.

Néanmoins, l'association « Environnement et Patrimoine en pays du Serein » ainsi que d'autres requérants locaux ont fait appel à l'encontre de cet arrêté d'autorisation; demande rejetée le 3 juin 2021 par la Cour Administrative d'Appel de Lyon. Actuellement le Conseil d'Etat examine leur requête.

Enfin, suite au départ de Monsieur Laurent MAHIEU de la société, nous avons le plaisir de vous informer que Monsieur Marien NOEL sera votre nouvel interlocuteur. Habitant de l'Yonne, et collaborateur chez WEB depuis 2015, il sera au plus proche de vous pour vous accompagner dans les prochaines étapes du projet.“

Les chiffres clés du projet



180 m de hauteur
max. en bout de pale



6
éoliennes max.



3,6 MW
de puissance unitaire

soit



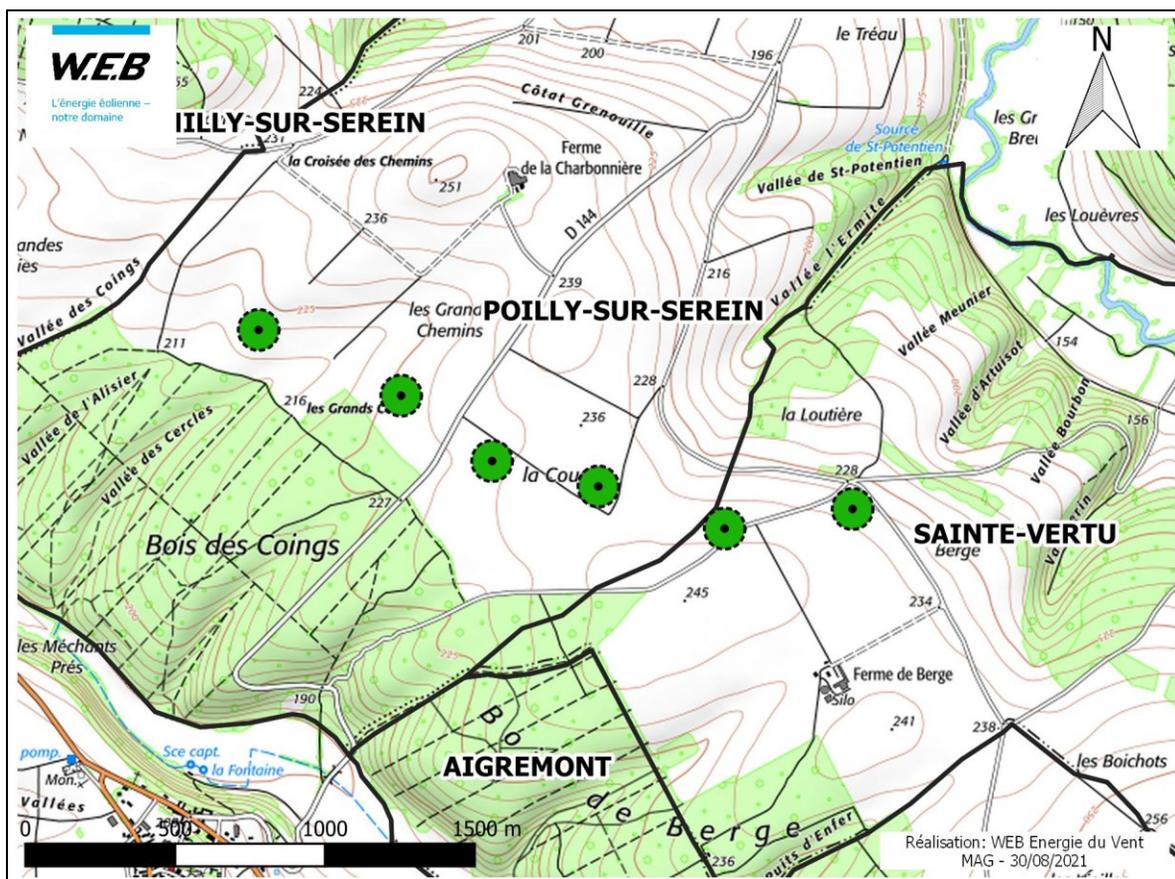
21 000 foyers
de consommation électrique
annuelle hors chauffage



2 communes
Poilly-sur-Serein et Sainte-Vertu

Quelles sont les étapes clés d'un projet éolien?

Maintenons le rythme !



Pour en savoir plus sur l'énergie éolienne : www.info-eolien.fr

Quels sont les contacts clés du projet?



Marien NOEL
 Coordinateur de l'équipe de développement
 06 61 45 40 70
marien.noel@web.energy



Manon AGUDELO
 Responsable Foncier
 06 73 41 59 74
manon.agudelo@web.energy